

Midi-Pyrénées  
BTP  
12/02/2016

## Les ingénieurs du BTP en quête de reconnaissance



*Technal a été primé le 11/02 pour son concept Acoustique Active (visuel : Technal).*

La remise du 3<sup>e</sup> Prix de l'ingénierie a clôturé, ce 11 février à Labège, les Rencontres régionales de l'ingénierie (RRI) organisées par l'association d'ingénierie de Midi-Pyrénées (AIMP) et la délégation régionale Cinov Midi-Pyrénées. Rassemblant l'ensemble des acteurs du bâtiment et des travaux publics de la région, cette 8<sup>e</sup> édition organisée au centre Diagora sur deux jours avaient pour thèmes le « Financement, portage de projets » et la « Conception-réalisation : rôle et valeur ajoutée des acteurs ». Cette dernière table-ronde a fait carton plein avec près de 200 personnes.

Il faut dire que le sujet est d'actualité avec des maîtres d'ouvrage qui recourent de plus à plus à ce mode de dévolution. Fabienne Lafon, directrice de l'aménagement et de la construction à Habitat Toulouse, a ainsi défendu le dispositif qui garantit au maître d'ouvrage « *la réalisation du projet dans les temps et la qualité demandés. Dans ce cadre, le maître d'ouvrage ne supporte pas le risque d'une défaillance d'entreprises L'implication dans la qualité de l'ouvrage à livrer est aussi plus forte de la part de l'entreprise.* » Ce sont des arguments qu'entendent les ingénieurs.

### Vigilance pour les ingénieurs

Mais pour Pierre Biller, ingénieur et membre de l'AIMP, « *cela nécessite une vigilance de tous les instants pour les ingénieurs* », souvent les parents pauvres dans ce genre de marchés attribués à des groupements avec les entreprises comme mandataires. « *L'ingénieur, c'est très virtuel, encore plus qu'un architecte, qui, lui, peut montrer un dessin. Or l'ingénieur fait un important travail en amont que personne ne veut payer* », a-t-il expliqué. La question de la place et de la rémunération des maîtres d'oeuvres - architectes et ingénieurs de bureaux d'études - a ainsi dominé les débats. Chacun s'accordant à dire que la conception-réalisation doit d'abord servir à réaliser des ouvrages complexes. Et Pierre Biller de l'AIMP de conclure avec les conditions de bonne utilisation de ce mode de dévolution. : « *Le maître d'ouvrage doit présenter un programme précis en termes de performance à atteindre et non pas en termes de solutions, il faut des équipes avec un poids fort de l'architecte et de l'ingénieur de la phase conception au suivi de réalisation, et enfin, le maître d'ouvrage doit être bien équipé pour bien analyser les offres* ». En clair, l'AIMP appelle les maîtres d'ouvrage à s'entourer des services d'un assistant à maître d'ouvrage.

Les lauréats du 3<sup>e</sup> Prix régional de l'ingénierie sont :

- dans la catégorie industriel : **Technal**, pour son concept de « fenêtre acoustique active »
- dans la catégorie membres AIMP/CINOV : **Artelia**, pour la Soufflerie Aéro-Acoustique (SAA) de l'ISAE
- dans la catégorie étudiant : **Julien Magnier**, étudiant à l'université Paul Sabatier, pour son projet de recherche sur le contrôle thermique et énergétique de la maison de recherche et de la valorisation à Toulouse